



Arrêté du 3 janvier 1880 autorisant la construction d'une friterie et salaison au port de
Locquémeau (AD 22)

IVR53_20042204464NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation